

**IDENTIFICATION**

**Section :** Droit

**Intitulé de l'UE :** Droit international et européen

**Code de référence :** 713502U32D2

**Nombre de périodes :** 70

**Nombre de crédits ECTS :** 6

**DESCRIPTION**

**Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours :**

***A partir de situations caractérisées par des problèmes juridiques standards et dans le respect des consignes données,***

- identifier la ou les sources de droit applicable(s) en Belgique ;
- déterminer la juridiction compétente pour en connaître ;
- effectuer une recherche en fonction des trois sources du droit : législation et réglementation, doctrine, jurisprudence ;
- trier, de sélectionner les informations juridiques pertinentes, et d'en donner une synthèse ;
- présenter un fonds documentaire juridique de base.

***face à des situations courantes issues de la vie professionnelle, fournies par le chargé de cours,***

***dans le respect des règles orthographiques et syntaxiques, en utilisant un vocabulaire précis et nuancé, en respectant les principes de lisibilité rédactionnelle, à l'aide d'ouvrages et de documents de référence,***

- produire un résumé adapté au destinataire et un commentaire critique ;
- déterminer les outils et les méthodes de communication les plus appropriés aux situations et au public cible ;

- concevoir et de structurer une présentation orale adaptée au public cible ;
- justifier les choix opérés ;
- porter un regard réflexif sur sa propre manière de communiquer.

*compte tenu de son niveau de formation, face à des situations juridiques standards concernant, les personnes et la famille, par le recours aux règles de droit civil les régissant, en utilisant le vocabulaire adéquat et en disposant de la documentation ad hoc,*

- analyser et d'abstraire la situation juridique correspondante ;
- prévenir les litiges qui y sont relatifs ;
- structurer et de justifier la démarche juridique mise en œuvre en regard des éléments théoriques et de la jurisprudence.

Titre pouvant en tenir lieu

Attestations de réussite des UE suivantes : *Introduction au droit, Techniques de communication professionnelle appliquée aux métiers du droit, Droit civil (les personnes), Droit civil (les biens et obligations)*

### **Finalités particulières :**

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- d'identifier les missions et principes de fonctionnement de grandes institutions internationales ;
- de s'initier aux principes fondamentaux régissant le droit international ;
- d'analyser les principales règles applicables aux relations internationales privées dans quelques secteurs spécifiques (personnes, biens) et aux litiges internationaux ;
- d'identifier les institutions européennes, leurs grandes évolutions et leur rôle ;
- d'appréhender les principes fondamentaux du droit communautaire européen.

**Contenu du cours :**

**Droit international public**

Comparaison entre institutions internationales et institutions internes

L'élaboration du droit international : les sources du DIP

- Les normes écrites conventionnelles
- Les normes non écrites

Les acteurs de la société internationale

- Les Etats
- Les organisations internationales

**Droit international privé**

- Compétence judiciaire
- Conflits de loi
- Aperçu des techniques du droit international privé en droit de la famille, droit des biens, droit des contrats

**Droit communautaire européen**

- Histoire de la construction européenne
- Principes fondamentaux de l'UE
- Institutions de l'union européenne
  - Parlement européen
  - Conseil européen
  - Conseil (de l'union européenne)
  - Commission
  - Cour de justice de l'union européenne
  - Banque centrale européenne
  - Cour des comptes
- Hiérarchie des normes européennes
- Procédures législatives
- Système de protection juridique de l'UE
- Interaction entre le droit européen et le droit national

**Bibliographie :**

*Cette liste d'ouvrages est fournie à titre de références et n'est pas obligatoire au suivi du cours*

- Bouhon F., Miny X. ; Introduction au droit international public, Bruxelles, Larcier, 2021, 399-458.
- Cachard, O., Klötgen, P. et Fourment, F., Droit international privé, 10e édition, Bruxelles, Bruylant, 2025.
- BORCHARDT Klaus-Dieter, « L'ABC du droit de l'Union européenne », Office des publications de l'UE, 2023

- BRIÈRE Chloé, DONY Marianne, « Droit de l'Union européenne », huitième édition revue et augmentée, ULB Références, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2022.

### PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

CORDIEZ Joffrey  
DEBLOCQ Laurence

### METHODOLOGIE

- Séquences de leçons didactiques
- Lecture et analyse de textes d'actualité
- Analyse individuelle/collective de cas d'application du droit international / européen
- Analyse individuelle/collective de cas de jurisprudence

### SUPPORTS

Des notes de cours sont mises à disposition sur Moodle. Elles sont à compléter par les étudiants.

## MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

### **Modes d'évaluation :**

- Examen écrit sur les notions vues en classe
- Production d'un dossier (4 à 7 p.) relatif à l'étude juridique d'une politique européenne choisie parmi une liste de thèmes imposés (citoyenneté, concurrence, environnement, etc.)

### **Acquis d'apprentissage :**

- Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable en disposant de la documentation ad hoc :
- d'identifier les principales sources du droit spécifiques au droit européen et au droit international et de les caractériser ;
- de décrire les missions et les principes de fonctionnement d'au moins une grande institution internationale ;
- de présenter et d'explicitier les règles et mécanismes juridiques fondamentaux applicables dans une situation choisie par le chargé de cours relative aux compétences internationales des Cours et Tribunaux belges dans un des domaines suivants : mariage, conflits familiaux, contrat commercial, patrimoine,.... ;
- de décrire les missions et les principes de fonctionnement d'au moins une grande institution européenne ;
- de présenter et d'explicitier les règles et mécanismes juridiques fondamentaux applicables dans une situation choisie par le chargé de cours, relative à une question d'application du droit européen à un cas pratique portant soit sur l'actualité européenne, soit sur les principales politiques européennes (notamment les 4 grandes libertés de circulation), soit sur les recours juridictionnels établis par l'Union européenne

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le recours judicieux aux textes législatifs,
- le degré de rigueur dans le développement et l'argumentation juridiques,
- le niveau de précision des termes juridiques utilisés,
- le degré de sens critique.

## UTILISATION DE L'IA

L'IA pourra être utilisée comme un aidant mais ne remplacera aucunement la présence assidue aux cours. A l'heure actuelle, l'IA, dans les matières du droit, n'est pas encore au point. L'étudiant veillera en ce cas à garder un regard critique et à vérifier ce que l'IA annonce.

L'IA ne pourra en aucun cas être utilisée lors de l'examen.

*Les informations des prérequis, finalités particulières et acquis d'apprentissage sont extraites du dossier pédagogique inter-réseaux.*